

Le sport dans vos études

* **Bonification sport**

Le sport universitaire peut vous faire bénéficier d'une bonification pour vos études !

Les étudiants qui comptent suivre assidûment les activités proposées par le SUAPS se voient offrir la possibilité d'une **bonification de 0.10 points** sur leur moyenne générale par semestre.

Pour cela il est impératif de s'engager à suivre **au minimum 10 séances** de sport sur le semestre (Pour information, une activité compte un minimum de 13 séances par semestre) Vous devez valider ces séances dans l'activité à laquelle vous êtes inscrit(e)

Procédure :

Lors de votre retour de dossier d'inscription complet au bureau des sports, il vous sera remis une carte de sport cartonnée de couleur. Faites signer cette carte par votre professeur à chaque cours et retourner valider au bureau des sports une fois les dix séances faites.

• Les cartes devront être retournées au plus tard le **17/12/2021** pour validation au premier semestre

• Les cartes devront être retournées au plus tard le **20/05/2022** pour validation au second semestre

* **Unité d'Enseignement : Étudiant Sportif de Haut Niveau (UE SHN)**

Vous êtes étudiant à Unîmes et figurez sur la liste officielle des sportifs de haut niveau du ministère. Vous bénéficiez d'un statut particulier donnant des droits particuliers (aménagement d'études, bourses, etc...). Merci de vous présenter au bureau du département PAPSA.

Vous êtes étudiant sportif et pratiquez un sport au niveau national ou régional **sans toutefois figurer sur la liste officielle du ministère**. Présentez-vous au bureau des sports. Nous déciderons selon la situation au cas par cas de vous faire bénéficier du statut de sportif de haut niveau. Cette possibilité entraînera toutefois quelques contraintes, **comme l'obligation de participer aux championnats universitaires**.

 [Download file «11 Formulaire S1 statuts particuliers.pdf» \(206 KB\)](#)

* **Unité d'Enseignement Libre : Sport option (Football, Basket-ball, Natation, Escalade)**

L'UEL sport option est suspendue cette année, cependant les créneaux dévolus restent ouverts et vous pourrez pratiquer le jeudi après-midi ou un maximum d'activités sont programmées.

* **Evènementiel sportif et chefs d'équipe**

Une bonification de 0.25 points par semestre au titre de Valorisation de l'Engagement étudiant (VEE) sera accordée aux étudiants impliqués activement dans l'association sportive:

soit en tant qu'**organisateur d'évènementiel sportif** (organiser un tournoi, un stage, une sortie, un évènement caritatif...) De nombreux projets réalisés depuis 2014 n'attendent que vous pour être reconduits: sortie escalade, stage de plongée sous marine, stage de Danse, Canyonning et Canoé-kayak, tournoi de basket-ball, tournoi de beach volley...

Soit en tant que **responsable d'équipe sportive**. La tâche consiste à accompagner et gérer une équipe de sport collectif (ou natation...) engagée dans un championnat universitaire: Logistique matériel, convocation des joueurs, organisation des transports, organisation d'entraînements, communication avec la Fédération FFSU. Une expérience très enrichissante si on a une âme de manager.

Contactez moi à gregory.marrale@unimes.fr pour me faire part de votre projet.